

**« Qui ne dit mot consent » :
dits et non-dits des désirs féminins
dans la littérature et les arts**

Journée d'études ERCIF/ LaPRIL-UR Plurielles
Université Bordeaux Montaigne

Organisée par Marie-Lise Paoli et Géraldine Puccini

Date : lundi 4 avril 2022

Programme « Les écritures des désirs féminins » 2021-2022 (volet II)

Selon l'approche transséculaire, pluridisciplinaire et interculturelle chère au LaPRIL et à l'ERCIF, la journée d'études organisée au printemps 2022 à Bordeaux se propose d'explorer les dits et non-dits de la dyade désir/consentement au féminin dans la littérature et les arts, de l'Antiquité à nos jours.

« Il ne se passe rien ici à quoi je n'aie préalablement consenti », déclare sans ambages Defred dans *La Servante écarlate* de Margaret Atwood, alors même qu'elle a renoncé à ses désirs propres et au droit fondamental de disposer de son corps. S'inspirant d'un certain nombre de phénomènes sociétaux importants qui entrent en résonance avec ce paradoxe, la réflexion portera sur l'articulation du désir et du consentement féminins à travers les siècles dans la littérature et les arts. L'objectif sera d'analyser les variations historiques et culturelles du concept tantôt impensé tantôt controversé de « consentement » tel qu'il affleure dans les œuvres où s'écrivent explicitement ou implicitement les désirs féminins. Cela conduira à évaluer dans quelle mesure un concept à multiples facettes comme celui-ci contribue à éclairer certains enjeux actuels, tant dans la société au sens large que dans le monde universitaire. À l'heure où les prises de position genrées font débat et où les sujets clivants abondent, on recherchera le dialogue des disciplines et la diversité des approches.

La mise en perspective souhaitée pourra être – sans exhaustive – littéraire, linguistique, esthétique historique, philosophique, psychanalytique, anthropologique, sociologique, juridique ou médicale. Afin de mettre en résonance théorie, créativité et engagement, toute intervention en recherche-création sera la bienvenue.

Tacite, extorqué, éclairé, légal... le consentement s'accorde, s'adapte ou s'oppose au désir. Au redoutable adage hérité de la maxime du Pape Boniface VIII au XIII^e siècle « qui ne dit mot consent », la psychanalyste Clotilde Leguil répond aujourd'hui : « céder n'est pas consentir ». Pendant des siècles, en effet, l'expression du désir féminin a été réduite à celui d'un consentement au désir de l'Autre, un consentement à « se faire objet » et révèle ce qui serait plutôt une vision masculine de l'ordre « convenable » des choses car le désir érotique et la sexualité ne sont souvent que le reflet des rapports de pouvoir dans la société. L'enjeu du désir des femmes serait-il celui d'être désirées ? de vouloir accueillir passivement l'autre en soi ? Dans quelle mesure les désirs féminins reflètent-ils un conditionnement social ? L'on pourra s'interroger en ce sens sur les rapports entre l'expression du désir et de la culpabilité, du désir et du pouvoir, de la manipulation et de l'emprise, que ce soit dans les pratiques érotiques, ou dans les arts politiques et théologiques.

Il est vrai que c'est surtout depuis la fin du XIX^e siècle que se développe une remise en cause de la pensée patriarcale au profit d'un féminin qui cherche à s'affirmer, à s'émanciper, à subvertir le monde masculin. On peut observer une émancipation du désir et de la jouissance des femmes qui s'exprime par un désir d'entreprendre, par des changements significatifs dans leur comportement amoureux, dans leur écriture et différentes pratiques artistiques. La révolution féministe a permis au désir féminin de sortir de sa répression et de s'appropriier le terrain phallique, autrefois réservé aux hommes. Le mouvement *#MeToo* a pour sa part opposé à l'omerta générale sur un sujet tabou une « libération de la parole » qui, en traversant l'Atlantique, s'est heurtée à la revendication d'une « séduction à la française » étrangère à la perspective nord-américaine, révélant la complexité des rapports qu'entretiennent désir et consentement, ainsi que les dits et non-dits dont ils sont l'objet.

Mots-clés : libre-arbitre, liberté, libération / déterminisme, contrainte, soumission, obéissance / auto-censure, plafond de verre, culpabilité / manipulation, emprise / parole, silence, secret, confession

Les propositions de communication (400 mots maximum) accompagnées d'une courte biographie (100 mots) sont à envoyer à :

Marie-Lise.Paoli@u-bordeaux-montaigne.fr et Geraldine.Puccini@u-bordeaux-montaigne.fr

Date limite : 1^{er} décembre 2021